

SUISSE
La grosse artillerie
contre l'initiative
sur les armes Page 14



SUISSE
Le pays doit-il
avoir peur
de WikiLeaks? Page 13

MAGAZINE
Le sport intensif
serait mauvais
pour le cœur Page 12



Nouvelle offensive contre les éoliennes

► La Fondation suisse pour la protection du paysage condamne la réglementation sur les éoliennes et demande l'arrêt immédiat des machines à Saint-Brais (à l'image) et au Peuchapatte, voire même leur démantèlement.
Page 3

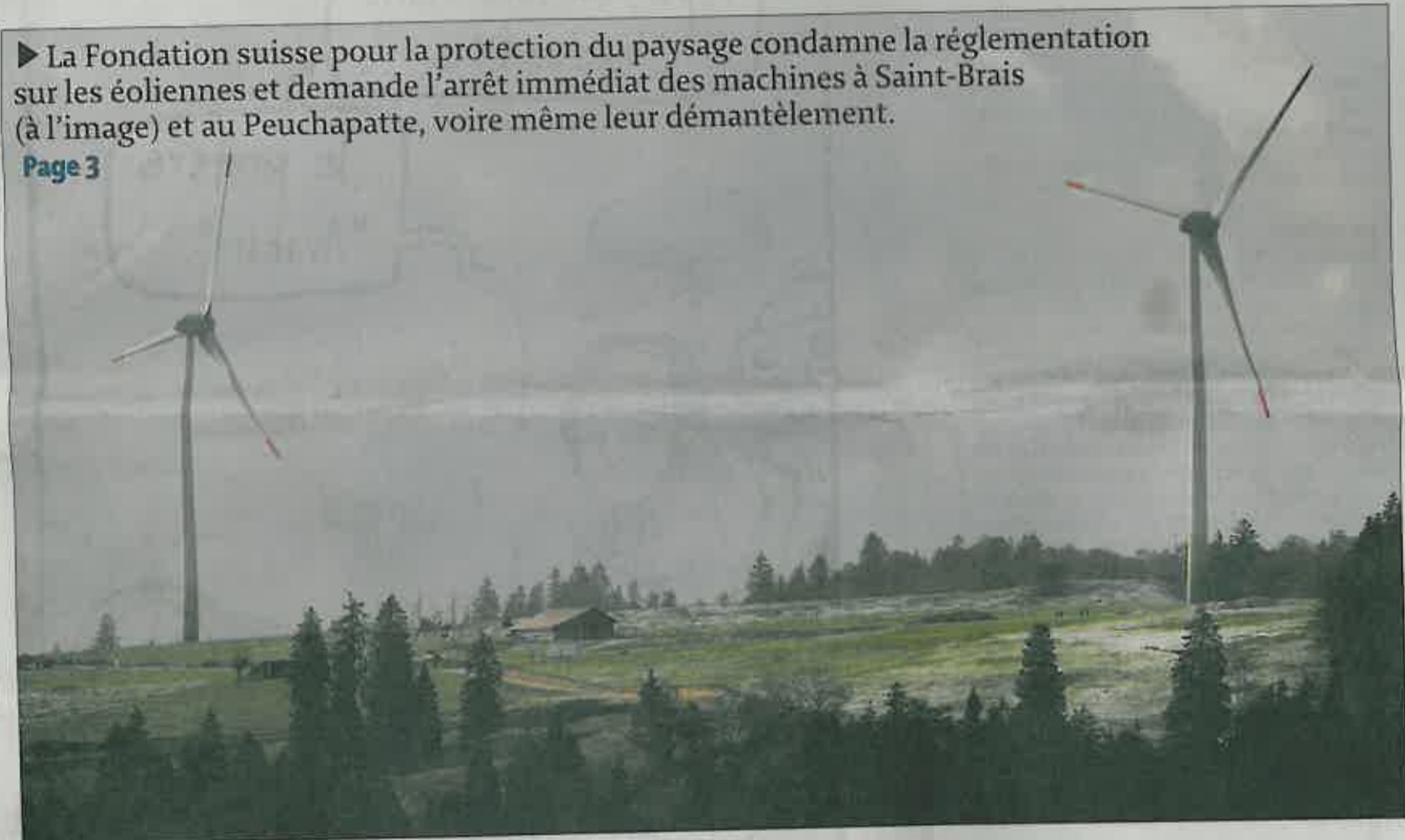


PHOTO STEPHANE GUBER

RÉGION

Delémont



**FAPS: dédite
ne rime pas
avec fermeture**

Page 4

Delle

**Le Jura a vendu
sa dernière
parcelle en France**

Page 6

Ajoie

**Spectaculaire
accident**

Page 6

Doubs



**Des observations
inquiétantes** Page 8

Les Bois

**Haut débit:
la réplique
au référendum**

Page 8

Les nuages ont gâché l'éclipse



Une épaisse couche nuageuse a empêché l'observation de l'éclipse solaire partielle, comme ici à l'observatoire de Mont-Soleil. Pages 2 et 11

COMMENTAIRE

Pierre-André Chapatte



D'Abidjan à Khartoum

Un vent d'espoir, encore mince et incertain, s'est levé hier sur la Côte d'Ivoire. Le président sortant Laurent Gbagbo n'avait qu'un mot à la bouche: rester. Depuis hier, si l'on en croit au moins les médiateurs africains à Abidjan, Gbagbo accepterait de négocier une sortie pacifique de la crise. Comme on ne voit guère qu'elle puisse se résoudre autrement que par le départ du président battu à la régulière aux élections du 28 novembre, Gbagbo entrerait enfin dans le scénario de son départ. Redoutant un piège et ne constatant pas la levée annoncée elle aussi du blocus militaire autour de son hôtel, le président élu Alassane Ouattara rejette toute négociation. C'est dire que le pire n'est pas encore écarté.

Le refus de céder «au coup d'Etat électoral» du président Gbagbo et la nécessité de sortir du conflit d'une manière pacifique sont pourtant devenus un enjeu non seulement pour la démocratie en Côte d'Ivoire, mais pour la stabilité de toute l'Afrique de l'Ouest. L'ensemble des pays de cette région – la Côte d'Ivoire, le Sé-

négal, les deux Guinées, la Sierra-Leone et le Liberia – sont tous liés par des rivalités de populations et des conflits de pouvoir de même nature. Que l'un d'eux s'enflamme et le feu embrasera tous les autres. C'est bien pourquoi la communauté internationale et les Africains eux-mêmes font preuve de fermeté avec Laurent Gbagbo et qu'ils font le forcing pour trouver une issue pacifique à la crise. Une solution militaire n'est pas écartée, certes, mais au-delà des difficultés à la mener pour déloger le président battu, elle serait à trop hauts risques pour toute l'Afrique de l'Ouest pour s'y résoudre.

La crise ivoirienne est dangereuse aussi pour un autre pays au bord de l'éclatement, le Soudan. Un référendum s'y déroule dimanche dans le sud qui réclame son indépendance. Le président soudanais Omar el-Béchar a promis d'en respecter le résultat. Ce président n'étant pas de ceux auxquels la communauté internationale peut donner la communion sans confession, la fermeté en Côte d'Ivoire prend valeur de mise en garde pour Khartoum.

Laurent Gbagbo lâche du lest

Côte d'Ivoire
Sous forte pression internationale pour qu'il cède la présidence à Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo a accepté de négocier une issue pacifique à la crise. Page 16

SOMMAIRE

Région	4-11
Deuils	19
Magazine	12
Suisse	13-14
Monde	16
Economie	15
Détente	17
Télévision	20
Sports	21-24

La Fondation suisse demande l'arrêt des éoliennes de Saint-Brais et du Peuchapatte

► La Fondation suisse pour la protection du paysage demande l'arrêt immédiat des éoliennes de Saint-Brais et du Peuchapatte, voire même leur démantèlement. ► Roman Hapka, vice-président, était hier aux Franches-Montagnes pour prendre la mesure de la situation. Il a assisté à l'assemblée tenue à Lajoux visant à constituer un collectif d'opposants aux éoliennes.

«En Suisse, force est de constater, en regard des exemples négatifs de Saint-Brais et du Peuchapatte, que les nuisances sonores liées au fonctionnement des éoliennes avaient été négligées et minimisées. Leur impact sur les populations ne fait actuellement l'objet d'aucune réglementation spécifique au niveau national.» Et la fondation de demander «d'éviter toute construction d'éolienne industrielle à moins de 1000 mètres d'une habitation» ainsi que «l'arrêt immédiat et si nécessaire le démantèlement des éoliennes les plus proches des habitations de Saint-Brais et du Peuchapatte».

«Ce sont des mesures provisionnelles. En Suisse, on applique le principe de précaution dans pas mal de problèmes. Le problème du bruit a été admis à Saint-Brais, où les exploitants arrêtent les éoliennes durant la nuit. Au Peuchapatte, les exploitants ont approché des habitants pour leur proposer des triples vitrages», remarque Roman Hapka, vice-président de la Fondation suisse pour la protection du paysage, qui a visité hier les sites éoliens jurassiens.

Et si on déplaçait les populations?

Roman Hapka n'y va pas par quatre chemins: «Il y a peut-être un moyen technique pour amoindrir les problèmes de bruit. Si ce problème de nuisance sonore ne peut pas être résolu, il faudra démonter les éoliennes. Mais on pourrait aussi imaginer qu'on déplace les populations, comme cela se fait lors de la construction d'autoroutes. C'est aux ex-



La Fondation suisse pour la protection du paysage dénonce l'industrialisation des campagnes. En médaillon, son vice-président Roman Hapka qui était hier dans le Jura, très remonté contre les éoliennes de Saint-Brais (photo) et du Peuchapatte.

exploitants de réfléchir à la chose. Ils auraient mieux fait de réfléchir avant.»

La Fondation pour la protection du paysage demande que des études d'intégration paysagère soient faites pour tous les sites éoliens, ce qui n'a pas été le cas pour Mont-Crosin et Mont-Soleil, affirme Roman Hapka. Selon lui, les éoliennes doivent être vues par un «minimum de personnes». «On ne les place plus sur les crêtes mais en retrait. Or celles de Saint-Brais sont vraiment sur la crête.»

L'autre problème est celui de la proximité. Dans les pays environnants, qui ont une plus longue expérience en matière d'éoliennes, les distances minimales sont plus grandes. En Suisse, la norme de 300 mètres a été fixée au début des années 2000 pour des machines de 70 à 80 m de haut. Aujourd'hui, elles font facile-

ment le double voire davantage. «Il faut donc tripler la distance», lance Roman Hapka.

Une élue fédérale cite la situation jurassienne

La fondation cite l'intervention de la conseillère aux Etats saint-galloise Erika Forster (PLR), qui interpelle le Conseil fédéral à propos de ces distances minimales et se réfère aux exemples jurassiens. Erika Forster cite en particulier les motions votées par le Parlement jurassien le 17 novembre dernier, dont l'une demande de reconsidérer la distance entre les hélices et les habitations.

Le vice-président de la Fondation pour la protection du paysage estime qu'il faudrait «refaire la modélisation effectuée avec une distance à 300 mètres et voir ce qu'il reste comme possibilités à 1000 mètres. Et si on voit qu'il n'est

pas possible de construire des éoliennes dans ces conditions, eh bien il n'y aura pas d'éoliennes en Suisse», dit-il logiquement.

A propos du «développement effréné» des parcs éoliens, Roman Hapka note qu'il a 40 projets en planification à étudier sur son bureau. Des groupes d'opposants se sont formés contre les projets esquissés dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Argovie et Soleure. Le mouvement en cours dans le Jura vient donc renforcer leurs rangs.

Historien de formation, roman Hapka s'étonne de la situation rencontrée dans le canton du Jura, «qui me rappelle ce qui s'est passé au début du XX^e siècle en Valais et aux Grisons. Les gens des villes sont venus et ont acheté des droits d'eau. C'est ce qui se passe aujourd'hui: des pro-

moteurs viennent des villes et achètent des droits de vent pour des clopinettes. A un moment donné, il faut taper sur la table et dire stop.»

Cadre de vie menacé

La fondation ne déborde-t-elle pas de son cadre en évoquant les nuisances sonores et la santé des gens? «Nous avons depuis des années un projet intitulé *Paysage et santé*, développé avec l'Office fédéral de l'environnement qui le finance», indique Roman Hapka. «Les gens ont besoin de pouvoir aller se détendre dans la nature, à la montagne. Or ces lieux sont en train d'être industrialisés. C'est pourquoi nous devenons très virulents. C'est le cadre de vie de l'ensemble de la population qu'on met en cause, et pas seulement celui de la population de l'Arc jurassien.»

GEORGES MAILLARD

FRANCHES-MONTAGNES

Un collectif d'opposants est en passe de se constituer

Le vent de colère anti-éolien s'organise. Un collectif pour la préservation des paysages francs-montagnards est en passe de voir le jour, dans la foulée d'une rencontre publique organisée hier soir à Lajoux (lire encadré). Buts de la future association: faire sortir les opposants du bois, créer des synergies et soutenir des initiatives pouvant protéger les crêtes jurassiennes des imposantes turbines.

«Je n'ai pas l'habitude de parler devant une telle assistance.» La pourfendeuse des éoliennes Pascale Hoffmeyer de Saint-Brais était en effet bien entourée, hier soir, dans l'unique restaurant de Lajoux. Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel du Collectif pour la préservation des paysages francs-montagnards, un groupe informel opposé aux éoliennes qui ont fleuri ces derniers mois dans les pâturages du district.

«Le déclencheur de ce mouvement a été sans conteste les trois turbines du Peuchapatte», indiquait en aparté Pascale Hoffmeyer. De nombreux riverains victimes des diverses nuisan-

ces des éoliennes sont venus se confier à la citoyenne de Saint-Brais et à son mari, Philippe Queloz. «A un moment donné, on a senti suffisamment de monde autour de nous pour sortir de ce combat solitaire. C'est pour cela que nous avons invité la population à la réunion de ce soir.»

Un rassemblement qui doit entraîner la fondation d'une association. «Les statuts sont prêts. Le futur groupement pourrait s'appeler Collectif pour la préservation des paysages francs-montagnards. Mais, ce n'est pas définitif. Il y aura certainement des personnes avec plus de bouteille pour nous conseiller si le terme ne convient pas.»

Car l'association entend rassembler des membres d'horizons différents, créer des synergies. «Personnellement, je n'ai aucune compétence en ingénierie par exemple. On a besoin d'être appuyé par des personnes qui ont des connaissances scientifiques et juridiques, notamment en matière de normes de bruit. On ne va pas commencer à faire tout et n'importe quoi», explique Pascale Hoff-

meyer. Philippe Queloz tient, lui, à souligner l'aspect apolitique du collectif: «Le problème éolien n'a pas de couleurs politiques. Notre combat va bien au-delà des étiquettes partisanes.»

Ce combat, il devrait logiquement s'articuler autour de deux buts: la protection des paysages et celle de la population. «Les gens sont consternés par rapport à ce qu'on leur impose. Ils sont dépassés», indique Philippe Queloz. «La situation actuelle des riverains est grave. Ils se re-

trouvent en pleine campagne avec un bruit perpétuel, autant aller habiter à Genève», ajoute Pascale Hoffmeyer.

Pour éviter que les pâles d'éoliennes ne soufflent la population des villages, la future association entend offrir un soutien psychologique aux riverains importunés. Elle entend également soutenir les initiatives privées pouvant mettre des bâtons dans les roues des promoteurs. «Nous attendons que les opposants viennent à nous pour nous proposer des idées.

Nous sommes ouverts», lance Pascale Hoffmeyer avant que son mari ne lui emboîte le pas: «La création d'une association donne du crédit à notre mouvement d'opposition. Et puis, cela nous permettra de lever des fonds dans la perspective d'actions juridiques ou de test de bruit.»

Et le pourfendeur de conclure: «Au début, on était seuls à mener ce combat, ce qui nous a valu d'être pris pour des gulus. Aujourd'hui, ce n'est plus cas.»

RANDY GIGON

Une opposition globale pour un collectif des Franches-Montagnes

► Pascale Hoffmeyer et son comité n'ont pas eu à convaincre leur audience hier soir à Lajoux. Les 80 participants se sont majoritairement prononcés pour la création d'un Collectif des Franches-Montagnes. Mot d'ordre de l'association: l'opposition à toute implantation d'éoliennes industrielles, quel que soit le territoire visé par les promoteurs. Les forces anti-éoliennes se retrouveront ultérieurement pour l'assemblée constitutive du mouvement. Avant cette décision, élus communaux, cantonaux et quidams ont dit tout le mal qu'ils pensaient des turbines, apportant à chaque fois leur recette pour ne plus devoir subir leurs nuisan-

ces. L'initiative cantonale pour un moratoire contre l'installation d'éoliennes a été évoquée par plusieurs participants, alors que le maire de Saignelégier brandissait, quant à lui, l'initiative communale. Un instrument moins connu en mesure de bloquer ces projets. Alors que les pétitionnaires de Lajoux emmenés par Sylvère Rebetez étaient tentés par une opposition plus radicale, le député PDC djoulaï Jean-Louis Berberat affichait une opposition «conforme à la loi.» A noter encore le lancement prochain d'une affiche anti-éolienne calquée sur le modèle de l'œuvre de Coghuf «Sauvez les Franches-Montagnes.» RGI